**ANNEXE A :**

**Documents à compléter :**

**Le volet 1** permet de renseigner l'identité de l'élève ainsi que diverses informations sur ses responsables légaux, notamment l'adresse de l'élève qui déterminera le collège public de secteur. Il permet également de mentionner la langue vivante étudiée à l'école primaire.

**Le volet 2** permet aux responsables légaux de préciser l'adresse de l'enfant à la rentrée 2020, le nom du collège public de secteur, la classe de sixième, la ou les langues vivantes demandées et, dans le cadre d'une demande de dérogation, le collège souhaité.
En cas de changement d'adresse, un seul justificatif de domicile est nécessaire :
* facture datant de moins de trois mois, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone – y compris téléphone mobile
* avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
* quittance d'assurance – incendie, risques locatifs ou responsabilité civile pour le logement -
* titre de propriété ou quittance de loyer
* taxe d'habitation, bail locatif

Leur véracité engage la responsabilité des responsables de l'élève.

**Liste des motifs de demande de changement de secteur (dérogation)**

| **MOTIF DE LA DEMANDE** | **PIÈCE(S) JUSTIFICATIVE(S)**<br>**À joindre impérativement à cette demande** |
|---|---|
| 1) Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) | Notification de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). |
| 2) Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé | Certificat du médecin scolaire ou du médecin de ville sous pli cacheté. |
| 3) Élève boursier sur critères sociaux | Copie du dernier avis d'imposition sur le revenu |
| 4) Élève dont un frère ou une sœur sera scolarisé dans l'établissement souhaité en septembre 2020 | Certificat de scolarité du frère ou de la sœur scolarisé(e) en 2019/2020 dans le collège sollicité (dans une autre classe que la 3ème) |
| 5) Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité | Un seul justificatif de domicile est nécessaire :<br>- Facture datant de moins de trois mois, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone – y compris de téléphone mobile –<br>- Avis d'imposition ou certificat de non imposition,<br>- Quittance d'assurance – incendie, risques locatifs ou responsabilité civile pour le logement –<br>- Titre de propriété ou quittance de loyer<br>- Taxe d'habitation, bail locatif |
| 6) Élève devant suivre un parcours scolaire particulier : Section sportive scolaire ou classe à horaire aménagé musique ou internat. | Préciser sur le volet 2 l'un des 3 parcours ci-contre. |
| 7) Autres motifs | Lettre explicative. |

L'octroi d'une dérogation n'ouvre pas droit automatiquement à la mise en place d'un transport scolaire (compétence du Conseil Régional des Pays de la Loire).

Toute demande de dérogation devra être accompagnée **d'une lettre du ou des représentants légaux** expliquant le ou les motifs de la demande et des pièces justificatives correspondantes.

**Le calendrier des opérations est le suivant** :

- A partir de ce jour, distribution des volets 1 et 2 aux familles en faisant la demande et récupération au fur et à mesure.

- Envoi dès que possible des volets 1 et 2 directement à mes services (Divel) et en tout état de cause avant la **date butoir du vendredi 15 mai 2020**.

La saisie des demandes dans AFFELNET 6ème sera effectuée par la Division des Elèves (DIVEL).

**Les familles seront informées de l'affectation de leur enfant par le Principal du collège public obtenu à partir du lundi 15 juin 2020.**

*-*-*-*-*-*